
Procès-verbal
C.E.P.
du 6 février 2017.

Présents :

GERARD Claudy	Président de province
NEYMAN Michel	Président Administratif de province
FOULON Frank	Président Sportif de province
MUTSERS Luc	Trésorier de province
ABEELS Willi	Administrateur de province
GERARD Jean-Luc	Administrateur de province
HEYLIGEN Raymond	Administrateur de province
BEBERMANS Louis	Administrateur de province
LONEUX Martine	Administratrice de province
ANKRI Jérémie	Administrateur de province
JURCABA Yvan	Administrateur de province
HANSEN Michaël	Administrateur de province
CHRISTIAENS Emile	Administrateur de province
MIGNON Fabrice	Secrétaire

Absent : Néant

Excusé : F. FOULON pour séance CHPL

ORDRE DU JOUR

- I. Commission C.H.P.L.
- II. Approbation Procès-verbaux.
- III. C.H.P.L.
- IV. Championnats National & Fédéral.
- V. Coupe de province 2017.
- VI. Championnats provinciaux 2017.
- VII. Coupe fédérale 2017.
- VIII. Secrétariat.
- IX. To Do List
- X. F.P.J.L.
- XI. C.P.C.A.
- XII. Divers

I. Commission C.H.P.L.

La Commission C.H.P.L. s'est réunie en séance ce 6 février 2017 à 18h45 en préambule à la réunion du C.E.P. suite au rapport envoyé par Madame Nadine BARTHE du B07 – PC Soumagne (**Annexe 1**) pour les incidents rencontrés lors de la rencontre du 1^{er} février 2017 en Division 3 « Vétérans + de 50 ans » entre B07 – PC Soumagne et B40 – PC Mabotte. (**Feuille de match en Annexe 3**).

Etaient conviés à cette réunion :

Le Président de province : Claudy GERARD

Le Président de la Commission C.H.P.L. : Frank FOULON (absent et excusé pour cette séance)

Les membres de la Commission : Willi ABEELS, Raymond HEYLIGEN, Jean-Luc GERARD

Michel NEYMAN, Louis BEBERMANS

Pour le B09 – PC Soumagne : Nadine BARTHE (Présidente)

Pour le B40 – PC Mabotte : Michel CONINCKX (Président sportif), DE GRISANTIS Domenico (Secrétaire)

SCIFO Giuseppe (Capitaine)

Secrétaire de séance : Fabrice MIGNON

A noter que rencontrant des problèmes informatiques, le secrétaire du B40 n'a pu envoyer à la Commission un rapport complémentaire. Il rentre donc ce rapport le jour de la séance (**Annexe 2**).

La Commission C.H.P.L. invite les 2 parties à expliquer le déroulement des évènements.

Il en ressort ;

- que manifestement, cette rencontre était sous tension dès le départ, tension sans aucun doute due aux incidents ayant déjà émaillé la rencontre « Aller ».
- Qu'il n'y a aucune mention de l'abandon de quatre joueurs sur la feuille de match sans autres informations et ce sans même avoir informé leur capitaine.

Le PA remercie et invite ensuite les représentants des clubs à quitter la séance en les informant qu'un courrier leur sera transmis avec la décision de la Commission C.H.P.L. qui délibérera incessamment concernant ce dossier.

Décisions Commission C.H.P.L. :

Pour les 4 joueurs impliqués du B40 : WAERTS Willy (4242), DI GREGORIO Angelo (13298),
SAKANYAN Alissa (13215), DOSSERAY Lambert (12552)

« **Suspension d'une semaine et 25€ d'amende, le tout assorti d'un sursis jusqu'au 31 décembre 2017** »

Pour le club B07 – PC Soumagne :

« **Une mise en demeure qui se veut préventive car il ressort qu'à différentes reprises, le PC Soumagne a fait l'objet d'une publicité néfaste parvenue à la Commission par la rumeur** ».

Plus rien n'est à l'ordre du jour et le Président clôture cette séance de la Commission C.H.P.L. à 19h30.

II. Approbation du procès-verbal C.E.P du 7-11-2016.

La séance est ouverte à 19h40, sous la présidence de Claudy GERARD, Président de province, qui remercie les administrateurs de leur présence.

Il félicite encore les 3 nouveaux administrateurs élus en séance de l'Assemblée Annuelle Ordinaire de province et passe au 1^{er} point à l'ordre du jour de la réunion du C.E.P.

Le Président invite les administrateurs à émettre leurs éventuelles remarques sur le P.V. C.E.P. du 6 décembre 2016 ainsi que celui de l'Assemblée Annuelle Ordinaire de province du 21 janvier 2017.

Aucune remarque n'est émise et les P.V.' s sont approuvés à l'unanimité.

Le P.A. fait cependant remarquer que :

- dans la nouvelle version du R.O.I. adoptée en séance du 21 janvier 2017, aucune somme n'est reprise à la dernière puce de l'article 23 nouveau, d'où la nécessité de créer un nouveau règlement financier de remplacement. Il s'attellera à cette tâche.

La « To Do List » sera mise à jour en ce sens.

Le secrétaire :

- Enverra copie du P.V. de l'Assemblée Annuelle de province aux clubs et au secrétariat fédéral.*
- Publiera ce P.V. sur le site de province*
- Enverra copie du R.O.I. adapté aux clubs*
- Publiera ce R.O.I. sur le site de province*
- Comme demandé lors de l'Assemblée Annuelle de province, enverra à Monsieur VANDEVEN Francis (B15) l'Ordre du jour succinct de la réunion du C.E.P.*
- Publiera dorénavant sur le site de province les ordres du jour succincts des réunions C.E.P. pour consultation par les clubs.*

III. C.H.P.L.

Le secrétaire rappelle qu'à la demande de la Commission C.H.P.L. la date butoir du 30/12/2016 avait été fixée pour les réclamations concernant les résultats et classements du C.H.P.L. 2016-2017.

Il indique qu'à cette date, aucune réclamation n'est parvenue au secrétariat et que les classements jusqu'au 30/12/2016 ne subiront donc plus de modifications.

L'administrateur Raymond HEYLIGEN interpelle le comité en signalant que ce 10/02/2016 se déroulera la rencontre de division 1 « Seniors » B07 – Soumagne 1 / B06 Embourg 1 et que son club souhaiterait la présence d'un arbitre ou d'un observateur. Il indique en effet que 3 de leurs joueurs ont été transférés cette année à Soumagne et qu'il craint pour cette rencontre.

Le comité délègue le P.A., Michel NEYMAN en tant qu'observateur et rappelle que les frais de déplacement seront à charge du club demandeur (B06 – PC Embourg).

Les modifications au règlement C.H.P.L. 2017 – 2018 reprises au « To Do List » devront être effectuées avant la réunion d'information C.H.P.L. de juin 2017. Le Président sportif et le secrétaire s'attelleront à cette tâche.

Le trésorier informe que les cotisations provinciales vont être envoyées aux clubs.

Concernant les récompenses qui seront remises à l'issue du championnat d'hiver, il demande comment se positionner pour un club non encore en ordre de cotisation fédérale (exemple : B03 PC Tultay – Mehagne) et qui risque de disparaître pour la prochaine saison.

Le secrétaire contactera le secrétariat fédéral pour avoir une situation des clubs liégeois. Dans le cas où un club ne serait pas en ordre de cotisation, demander au secrétaire fédéral :

- Quels sont les clubs liégeois en défaut de paiement de cotisation fédérale ?
- Comment la fédération se positionne-t-elle avec ces clubs concernant leur position administrative ?
- Comment la province doit se positionner par rapport à un de ces cas ?
- Un rappel de paiement est-il envoyé au club défaillant ?
- Le club peut-il continuer ses activités en province (CHPL, CP' s, récompenses, etc.) ?

Traitement Affaires C.H.P.L. :

- Remarque du 06/01/2017 du B08 concernant la t° trop basse au B40 (rencontre B40 / B08)

Un courrier de mise en demeure sera envoyé au B40 afin de veiller à la T° minimale requise pour entamer les matchs. A l'occasion, un contrôle sera effectué.

- Remarque du 06/01/2017 du B41 concernant l'absence de photo sur une licence et un fait anti-sportif

- Un courrier sera adressé au B41 concernant cette rencontre (B41 / B06) en indiquant qu'une vérification préalable aurait permis de s'opposer à la participation du joueur incriminé.

Dans ce même courrier, pour ce qui concerne l'anti-sportivité relevée à l'égard de Monsieur HEYLIGEN Raymond, le comité du C.E.P. indique qu'il considère inacceptable de jeter le discrédit sur la moralité ou la probité d'une personne, de la dénoncer à ses pairs, sans donner un minimum de précisions.

La Commission C.H.P.L. indique également qu'il classe ce dossier sans suite mais attirera l'attention de B41 sur les suites disciplinaires possibles d'une dénonciation calomnieuse.

- Remarque du 20/01/2017 (rencontre B26 et B21) – entrée de 2 réserves dans la même équipe.

La Commission C.H.P.L. décide :

- ✓ De ramener le score du match concerné de 7-2 à 6-3. Le match avec la seconde réserve est perdu 0-13
- ✓ De sanctionner le capitaine de Romsée pour non-respect des dispositions relatives à l'entrée d'une réserve.
- ✓ D'inviter tant le B26 que le B21 à informer/former mieux les capitaines qu'ils désignent.

IV. Championnats National & Fédéral.

Le Président fédéral, Michaël HANSEN, prend la parole et indique que la saison prochaine, les 2 divisions de « Fédéral Dames » passeront à 10 équipes.

Un seul carnet de règlement sera rédigé (National / Fédéral)

Un projet de carte (licence format bancaire) pour la saison 2018 – 2019 est à l'étude.

V. Coupe de province 2017.

Le secrétaire informe qu'un courrier de candidature pour l'organisation de la journée finale de la coupe de province a été envoyé aux clubs de la R.B.M. suivant le calendrier des tours cycliques. La date butoir était fixée au 01/02/2017. A cette date, seul le club B09 – PC La Boule d'Aaz de Haccourt avait renoncé sa candidature.

Le représentant et Président de ce club, Yvan JURCABA informe du désistement son club pour diverses raisons internes.

Le secrétaire enverra un courrier daté du 7/02/2017 de candidature à l'organisation de la journée finale à tous les clubs de la province. La date butoir est fixée au 13/02/2017 minuit.

Les 3 présidents provinciaux désigneront l'organisateur en cas de candidatures multiples.

Dès l'organisateur connu, le secrétaire contactera le club pour recueillir tous les renseignements utiles pour l'organisation. (Informations pratiques (repas, contact, prix), affiche de la journée, etc.).

Après réception des renseignements, il enverra à tous les clubs, l'affiche et les informations pratiques pour la journée.

Le secrétaire informe que les feuilles de match pour les ½ finales « consolante » ont été envoyées aux clubs visités. Dès les qualifiés connus, un courrier référencé sera envoyé aux clubs (4 ½ finalistes de la coupe et 2 finalistes de la consolante) les informant officiellement du lieu et des renseignements utiles pour la journée.

Le secrétaire préparera les matériels de bureau, feuilles de match, etc. qu'il distribuera aux responsables du bureau du jour lors de la prochaine réunion C.E.P. (06/03/2017)

Sont désignés pour le bureau de la Coupe de province :

- **Claudy GERARD**
- **Jérémy ANKRI**

Le Président se charge de l'achat des récompenses pour la journée finale (coupe et diminutifs)

VI. Championnats provinciaux 2017.

Le secrétaire informe qu'au 30/01/2017, un courrier a été envoyé à tous les clubs pour les candidatures à l'organisation d'une compétition provinciale. Le cahier des charges a été joint à ce courrier.

La date butoir pour la rentrée des candidatures a été fixée au 28/02/2017 de telle manière à traiter ces dernières lors de la réunion du C.E.P. le 06/03/2017.

Le Quorum qualificatif pour le C.F.I. a été envoyé à tous les secrétariats provinciaux (**Annexe 4**).

Pour la province de Liège, 5 clubs en « Hommes et 6 en « Dames » sont qualifiés (suivant participation 2016)

Quelques remarques ont été émises par le P.A. sur les règlements des CP' s.

Le P.S. et le secrétaire en charge des règlements finaliseront ces derniers en tenant compte des remarques.

Le secrétaire préparera les formulaires en ligne pour les inscriptions des joueurs par les responsables des clubs. A noter que cette année, les CP' s « Doublette » et « Triplette » devenant « Elimatoire », les inscriptions seront prises par la Fédération.

A ce jour, aucune instruction ne nous est encore parvenue mais le P.S. insiste auprès du Président fédéral sur le fait que celles-ci devant être clôturées le dimanche précédant l'éliminatoire, il ne faudra pas que la F.B.F.P. traîne à les envoyer aux secrétariats provinciaux de telle manière à laisser le temps aux provinces de préparer ces championnats.

Le P.S. pose aussi la question du « Quorum » pour l'édition 2017.

Le P.F. indique qu'étant donné qu'en 2016, ces compétitions n'étaient pas qualificatives, la F.B.F.P. se basera sur le nombre d'inscriptions de cette année. En 2018, le « Quorum » sera établi comme par le passé sur le nombre d'inscriptions de l'année précédente.

Le secrétaire présente la grille d'été « PROVISOIRE » préparée en fonction des championnats provinciaux et du calendrier fédéral. Quelques petites adaptations y sont apportées. (**Annexe 5**)

Ce calendrier « PROVISOIRE » sera envoyé à tous les clubs à la demande du P.S. en précisant bien que celui-ci est le calendrier « PROVISOIRE »

Dès la finalisation du calendrier d'été des championnats provinciaux, le secrétaire réalisera une affiche récapitulative qu'il transmettra à tous les clubs de la province.

Les tableaux (système pyramidal) sous différents **formats** (A3, A2, A1) sont présentés aux administrateurs.

Les formats A2 et A1 semblent les mieux adaptés pour nos CP's. Martine LONEUX se charge de la prospection pour le prix de revient de 50 tableaux format A2 et 50 tableaux format A1.

Il est à noter que la mise en place du nouveau règlement international de pétanque avec notamment le « lancer du bouchon » sera d'application à partir du 1^{er} avril 2017 en province de Liège.

VII. Coupe fédérale 2017.

Le secrétariat provincial a envoyé au secrétariat fédéral ainsi qu'aux 4 secrétariats provinciaux la liste des clubs liégeois qualifiés pour la « Coupe de Clubs Francophones ».

Les clubs liégeois ont été informés du tirage des 1/8 de finale par la P.S. fédérale.

Confirmation a été reçue que le secrétariat fédéral enverra les feuilles de match aux clubs visités.

Date et lieu de la finale : 26 mars 2017 à Rochefort

Date des 1/8 de finale : 19 février 2017

Date des ¼ de finale : 5 mars 2017

VIII. Secrétariat.

3 nouvelles adresses de messagerie ont été créées pour les 3 nouveaux administrateurs.

- yvan.jurcaba@petanque-liege.be
- emile.christiaens@petanque-liege.be
- Jeremie.ankri@petanque-liege.be

Accès au menu « Comité » sur le site de province a été donné aux 3 nouveaux administrateurs.

IX. To Do List.

Le P.A. indique aux nouveaux administrateurs que cette « To Do List » permet de traiter des points ou questionnements relevés en cours de saison. Le but est d'améliorer le fonctionnement tant administratif que sportif en province.

En vue de la préparation du règlement C.H.P.L. 2017- 2018, le P.S. et le secrétaire reverront les points encore ouverts de la « To Do List ».

X. F.B.F.P.

Le P.V. du C.A. du 21 décembre 2016 a été transmis par le secrétariat fédéral à tous les clubs.

Le P.V. de l'A.G. Extraordinaire de la F.B.F.P. du 11 décembre 2016 n'a toujours pas été transmis aux clubs.

XI. F.P.J.L.

L'administrateur Jean-Luc GERARD, membre de la Commission de la F.P.J.L. prend la parole et présente le P.V. de la réunion F.P.J.L. du 11 décembre 2016 (**Annexe 6/1 & 6/2**)

Après lecture et explications, le P.S. et le P.A. prennent la parole et émettent quelques réserves sur certains points.

- Point « Kayl »

Le C.E.P. se réserve le droit de donner son aval pour cette compétition sous condition de présenter la liste des joueurs sélectionnés ainsi que celle des coaches pour approbation.

- Point « Idées lors des championnats »

L'organisation d'une tombola lors d'un championnat (Interclubs) est probablement soumise à une réglementation communale selon le P.A. (Michel NEYMAN)

Dès lors, il convient de se renseigner auprès de cette administration pour détenir toutes les autorisations requises. Sur présentation de ces éléments, le C.E.P. ne voit aucun inconvénient à ce qu'une telle tombola soit organisée lors de « l'Interclubs Provincial 2017 ».

L'initiative de demander aux clubs de la province de Liège « **une prime de solidarité** » de 25€ **n'est pas retenue** pas le C.E.P.

- Point « Stage 2017 »

L'aval du C.E.P. est donné à la F.P.J.L. pour cette organisation à condition qu'une « **Assurance Responsabilité Civile** » couvre cet événement.

L'aval sera bien entendu donné sur présentation du contrat d'assurance.

- Autres points.

Ouverture du stage aux jeunes des autres provinces de la F.B.F.P. à la responsabilité des liégeois ?

XII. Divers.

Frais de téléphone Présidents de province. Le trésorier signale le versement en cours.

Le P.A. signale qu'il ne veut pas que cette indemnité lui soit versée.

Rentrée de diverses factures au trésorier par le secrétaire pour fournitures (papiers, intercalaires, etc.).

Planification de la prochaine séance du C.E.P. : 06 mars 2017

Plus rien n'est à l'ordre du jour et le Président lève la séance à 22h35 en remerciant tous les administrateurs présents.

Rapport circonstancié des faits

Rencontre du mercredi 1 février 2017 : Match retour

P.C. Soumagne 1 (B07) cap : Barthe Nadine lic 35 / P.C Mabotte 2 (B40) cap : Scifo Giuseppe 11671.

Pour connaître la raison de la tension présente lors de cette rencontre, je dois revenir sur le match aller ou il y aurait eu des soucis entre Eric Mozar lic 6647 du B07 et Sakanyan Alissa lic 13215 d'après des oui-dire (mot invariable) vu qu'il n'y a eu aucune remarque sur la feuille de match, ni de rapport et que moi-même je n'étais pas présente lors de cette première rencontre. Lors de l'Assemblée annuelle, je suis informée que Monsieur Dominique du B40 désire un arbitre craignant le match retour et Monsieur Mozar. Je signale que Monsieur Mozar ne sera pas présent lors de cette rencontre et que je serais présente.

Déroulement de ce match retour

A 14h30, les joueurs de chaque équipe se trouvent sur les terrains, je leur rappelle à tous quelques points de règlement tel que marqué les boules, le rond, les pieds dans le rond... et leur dit bien qu'il n'y a pas d'arbitre et que c'est à eux de gérer leur jeu. Les parties débutent. Les joueurs de Mabotte me consultent à plusieurs reprises pour des faits de jeu, je leur réponds en toute impartialité. Le premier tour se termine à 16h sur un score de 3-0.

16h15 reprise de la seconde partie

Se trouvent sur le terrain 5 les joueurs suivants ;

Pour le B07 : Fucito Marc 5871, Desseille Ghislain 850 et Nowak Charles 14548

Pour le B40 : Waerts Willy 4242, Digregorio Angelo 13298 et Sakanyan Alissa 13215

Sur le terrain 6 ;

Pour le B07 : Bidart Martial 2709, Puchala Joseph 7185, Vanderlinden Maurice 9041

Pour le B40 : Dosseray Lambert 12550 (remplaçant de Monsieur Scifo), Davin Alain 4647 et Jamart Véronique 4654

Terrain 4 : Aucun incident

A 16h20 donc très peu de temps après la reprise, sur le terrain 6, Mad Jamart se met subitement à pleurer (comme un enfant) étant au bord des terrains, je ne comprends pas ce qu'il se passe, je lui demande donc, elle me dit se sentir agressée par mes joueurs alors que je n'ai constaté aucune agression ni verbale ni physique mais je lui propose quand même un arrêt afin de se reprendre, elle refuse en disant que ça allait aller.

Subitement Mad Sakanyan se trouvant sur le terrain 5 et n'ayant donc rien à voir avec ce qu'il se passe sur le terrain 6, intervient de façon hystérique proférant à mon égard ainsi qu'aux joueurs des remarques déplacées.

Je demande le calme et m'entretiens avec le capitaine dans la cafétéria.

Sur le temps de cet entretien, 4 joueurs du B40 quittent les terrains.

J'ai appliqué le règlement demandant à mes joueurs de rester sur les terrains et j'ai commencé le décompte, les adversaires ne sont jamais revenu. Ceci concerne les parties se jouant sur les terrains 5 et 6.

Il reste donc sur le terrain 6, tous mes joueurs et Mad Jamart ainsi que M. Davin pour le B40. Sur le 5 il ne reste que les joueurs de Soumagne. Seule la partie se disputant sur le terrain 4 s'est terminée normalement sur un score de 6-13. Fin de la partie 17h20.

17h35 : début de la troisième partie avec seulement 2 triplettes vu le départ de 4 joueurs du B40 dont Monsieur Waerts, Madame Sakanyan, Monsieur Dosseray et je ne connais pas le nom du dernier joueur.

Terrain 6 : Pour le B07 Fucito, Desseille, Nowak Pour le B40 : François 7675, Bruwier 14312 et Yetrib 6289

Terrain 5 : pour le B07 : Frisée 4716, Wautier 1273, Dubru 2659 Pour le B40 : Scifo 11671, Davin 4647, Jamart 4654

Les parties se sont déroulées dans le calme et se sont terminées à 20h sur un score de 7-2.

La feuille de match a été remplie par les capitaines donc Madame Barthe Nadine lic 35 pour le B07 et Monsieur Scifo Giuseppe lic 11671.

J'ai demandé à ce dernier s'il désirait faire des remarques sur la rencontre, il m'a dit non et nous remercie même de les avoir laissé terminer.

Si je fais ce rapport c'est suite aux commentaires de Monsieur Waert Willy sur Facebook sur le mur du PC Mabotte où il rapporte des faits mensongers et où il met en doute mon intégrité. (Il parle de match arrêté alors que c'est lui qui abandonne son équipe en quittant les lieux, les autres ont joué la rencontre jusqu'au bout)

Dans ces commentaires il est également insultant sur le physique de Melle Déborah Winter qui ne fait qu'exposer son point de vue, en restant polie elle. Ce genre d'attitude démontre à quel genre de personnalité nous avons à faire. Je vous joins les commentaires de Facebook. (Certains effacés par ces soins).

Avec le recul et ce que j'ai vécu ces 01 et 02 février, j'émet des doutes sérieux quant au comportement soi-disant incorrect de MOZAR au match aller si certains joueurs du B40 se sont à cette époque comporté comme ils l'ont fait à Soumagne.

Je m'en remets au comité du CHPL pour prendre les mesures urgentes qui s'imposent

J'accepte et je souhaite le principe d'explications contradictoires en présence du capitaine et responsable du B40.

Bien à vous

Nadine Barthe

Jemeppe, le 03 février 2017.

Monsieur le Président, messieurs, mesdames de la fédération,

Nous venons vers vous pour relater des faits pour lesquels votre intervention nous semble indispensable.

Un retour en arrière: le 02 novembre 2016 dans le cadre du championnat provincial "vétérants" div 3, l'équipe de Mabotte 2 recevait celle de Soumagne 1.

Au cours de ces parties un joueur de cette dernière équipe, mr ERIC MOZAR, n'a eu de cesse de déstabiliser et contrarier ses adversaires. Bien plus grave, en fin de parties ce monsieur s'en est pris violemment à des personnes de Mabotte: insultes, menaces de violence même dans le futur, insultes racistes etc...

Il est de coutume dans notre club de favoriser la convivialité et la tolérance, aussi lorsque la capitane de Soumagne s' est inquiétée des suites de ce comportement, notre capitaine a accepté de ne pas faire de rapport en échange de l'engagement formel que mr Mozar serait absent lors du match retour. C'était certainement trop de générosité de notre part.

En fonction de cela, l'équipe de Mabotte (dont quatre femmes) a souhaité que la fédération désigne un arbitre pour le match retour. Vu la pénurie, celle ci ne pouvait pas satisfaire cette demande toutefois il nous a été déclaré que madame NADINE BARTHE du club de Soumagne ferait fonction.

Ce premier février nous nous sommes donc rendu à Soumagne et me Barthe nous a déclaré qu'elle gérerait la journée en toute impartialité. Elle a d'ailleurs, avant le début des parties, fait un rappel à tous les joueurs concernant les règles essentielles de la pétanque et en insistant particulièrement sur l'obligation de "fair play".

Ceci n'a pas empêché que DES LE PREMIER LANCE DE BOULES, une première remarque injustifiée et tendancieuse était émise par une de leurs joueuses. Par la suite, ce genre de remarques déplacées s'est répété particulièrement envers les personnes les plus vulnérables donc nos joueuses. Ceci a amené la décision en cours d'après midi de retirer des terrains certains de nos joueurs qui n'étaient plus en condition de jouer sereinement et avec le risque de conflit.

Nous précisons que me Barthe a eu un comportement très correct. Elle a été appelée à plusieurs reprise sur les terrains pour régler certains litiges et mesurer des boules litigieuses.

Il n'empêche qu'elle ne pouvait pas assister au problèmes relationnels sur tous les terrains. Nous avons le sentiment que, vu que leur collègue arbitrait, certains joueurs de Soumagne se sentaient intouchables.

Comme déjà signalé, le club de Mabotte est très tolérant mais étant donné que les soucis que nous avons connu ces dernières années l'ont toujours été avec certains joueurs de Soumagne (nous avons des échos que nous ne sommes pas les seuls) nous n'avons pas à leur faire de cadeau.

Aussi, nous avons constaté un élément grave à savoir que me Barthe s'est reprise comme joueuse sur la feuille de match donc arbitre et joueuse ou juge et partie.

Ceci est naturellement une faute grave et Mabotte demande réparation. Il serait injuste que Soumagne ne soit pas condamné au forfait à défaut de créer un précédent gravissime. De plus cela pourrait apprendre le "fair play" à certains joueurs de cette équipe.

Nous restons à votre disposition et attendons votre jugement avec confiance.

Pour le comité de Mabotte...

ANNEXE 3.

C.H.P.L.



DATE : 01.10.2018 DIVISION : 3 VET

ÉCRIRE EN IMPRIMÉ

VISITE : SOMMAGNE N° éq. 1 MATRI : B07
 CAPITAINE : BARTHE NADINE N° LIC 35

Tripl.	NOMS	PRÉNOMS	LICENCES
L1	FUCITO	MARC	5871
	DESSEILLE	GHISLAIN	850
	NOWAK	CHARLES	14548
L2	BIDART	MARTIAL	2709
	PUCHALA	JOSEPH	7185
	VANDERLINDEN	MAURICE	9041
L3	FRISSE	FRANCIS	4716
	WAUTIER	PATRICIA	1273
	DUBRU	ANDRE	2659

RÉSERVES

	BARTHE	NADINE	35
	/	/	/
	/	/	/

TOUR 1

Rencontres		Scores	
Terrain	Partie	Visité	Visiteur
1	L1/V1	13	9
2	L2/V2	13	8
3	L3/V3	13	12

4
5
6

HEURE	16h
-------	-----

TOUR 2

Rencontres		Scores	
Terrain	Partie	Visité	Visiteur
2	L1/V3	13	4 *
3	L2/V1	13	0 *
1	L3/V2	6	13

5
6
4

HEURE	17h20
-------	-------

TOUR 3

Rencontres		Scores	
Terrain	Partie	Visité	Visiteur
3	L1/V2	11	13
1	L2/V3	13	0
2	L3/V1	13	1

6
4
5

TOTAL DES VICTOIRES

VISITE	VISITEUR
7	2

VISITEUR : MABOTTE N° éq. 2 MATRI : B40
 CAPITAINE : SCIFO GIUSEPPE N° LIC 11671

Tripl.	NOMS	PRÉNOMS	LICENCES
V1	SCIFO	GIUSEPPE	11671
	DAVIN	ALAIN	4647
	JAMART	VERONIQUE	4657
V2	FRANCOIS	SERGE	7675
	YETRIB	BOUCIF	6289
	BROWIER	JEAN MARIE	14312
V3	WAERTS	WILLY	4249
	DI GREGORIO	ANGELO	13298
	SAKANYAN	ALISSA	13215

RÉSERVES

V4	DOSSERAY	LAMBERT	12552
	TRACASSE	SOCELYNE	1858
	CARREIN	THERESE	14313

Remarques : * MATAI : B07 * L1/V3 13-4
 * L2/V1 13-0

Signature capitaine visité :

Signature capitaine visiteur :

ANNEXE 4.

	BWBC	LIEGE	NAMUR	LUXEMBOURG	HAINAUT	TOTAL	COEFFICIENT
Messieurs/Mixtes	29	27	5	5	20	86	5,375
	5,40	5,02	0,93	0,93	3,72		
	5	5	1	1	4	16	
Dames	12	17	4	2	10	45	2,8125
	4,27	6,04	1,42	0,71	3,56		
	4	6	1	1	4	16	

ANNEXE 5.

FBFP - PROVINCE DE LIEGE - CALENDRIER ETE 2017 - PROVISOIRE										
MOIS	DATES	COMPETITIONS	LIEU	REG	DEBUT	FORMULE	ARBITRES	PFV/FBFP	Endroit	
MARS	dimanche 12 mars 2017	Finale Coupe Provinciale	B06 - B40	RBM	09h00	5 H - 1 D				
AVRIL	dimanche 9 avril 2017	Elim. & CP Triplettes	-	RBM	09h00	Tripl. H & D				
	samedi 15 avril 2017							Championnat du monde	Gand	
	dimanche 16 avril 2017									
	samedi 22 avril 2017							CF Doublettes Jeunes	Liège	
	dimanche 23 avril 2017	Elim. & CP Doublettes	-	RH	09h00	Doubl. H & D				
	dimanche 30 avril 2017	Elim. CP Interclubs	-	RLN	09h00	9 H - 6 D				
MAI	dimanche 7 mai 2017							National Hainaut		
	dimanche 14 mai 2017							CF Doublettes	Luxembourg	
	mercredi 17 mai 2017							CF Interclubs Vétérans	Hainaut	
	dimanche 21 mai 2017							CF Triplettes	?	
	jeudi 25 mai 2017							CBM Triplettes Jeunes	PFV	
	dimanche 28 mai 2017	CP Doublettes Mixtes	-	RLS	09h00	Doubl. Mixte				
	mercredi 31 mai 2017	CP Vétérans	-	RLN	10h00	Tripl. H - Doubl. D		National de Peruwez	Peruwez	
JUIN	samedi 3 juin 2017									
	dimanche 4 juin 2017									
	lundi 5 juin 2017									
	lundi 5 juin 2017									
	dimanche 11 juin 2017							CB Doublettes	Hainaut	
	mercredi 14 juin 2017							CB Triplettes	PFV	
	dimanche 18 juin 2017	CP Sextet	-	RH	09h00	Sextet		CB Interclubs Vétérans	BWBC	
	samedi 24 juin 2017									
	mercredi 28 juin 2017	CP Doublettes +48/50 ans	-	RLS	10h00	Doubl. H & D		4 Fédérations	PFV	
JUILLET	samedi 1 juillet 2017									
	dimanche 2 juillet 2017							National des Collines	Hainaut	
	samedi 8 juillet 2017							International de Frasnes	Frasnes	
	dimanche 9 juillet 2017									
	samedi 15 juillet 2017							National de Woluwé + Kayl	BWBC	
	dimanche 16 juillet 2017									
AOÛT	samedi 19 août 2017									
	dimanche 20 août 2017							National de Tournai	Tournai	
SEPTEMBRE	dimanche 3 septembre 2017							CF Interclubs	BWBC	
	samedi 9 septembre 2017							CF Doubl. Mixtes	?	
	dimanche 10 septembre 2017	CP Triplettes Mixtes	-	RLN	09h00	Tripl. Mixte				
	samedi 16 septembre 2017							International de Malmédy	Liège	
	dimanche 17 septembre 2017									
	dimanche 24 septembre 2017							CB Interclubs	?	

Procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2016

Présents : Jean-luc Gérard, Fabrice Leclercq, Séverine Tannier, Jean-françois Streel, Marie-Joelle Wautier, Muriel Troisfontaines et Martine Loneux

Absents : Nathalie Laruelle et Emile Christiaens

Michael Hanssen ne participera plus aux réunions fpjl vu son statut de Président Fédéral.
Martine Loneux rentre dans le comité pour représenter la Province.

Bilan du stage 2016

- Le stage a rencontré un beau succès vu le nombre d'enfants présents.
- Bon comportement de tous .
- Mention spéciale pour l'adaptation des exercices suivant chaque catégories.
- Aménagement pour les petits : un peu moins d'activités « bricolage ou autres » et un peu plus pétanque
- problème de nettoyage → peut être payer qq un
- point négatif : certaines choses inscrites dans le pv de réunion précédente pas respectés
- point positif : rester à la caserne ou à la pétanque de Wanze et ne plus se déplacer dans d'autres salles

Kavl

Tout le monde est d'accord pour y envoyer des équipes pour l'édition 2017.

- 2 équipes garçons (priorité aux joueurs juniors)
- 1 équipe filles (priorités aux joueuses espoires)
- Et surtout 3 coaches

Préciser aux jeunes qu' il n y a des lots que pour les premières équipes et que les autres c'est un pot de « nutella » et aussi que tout le monde doit rester jusqu'à la fin de la remise des prix.

Idées lors des Championnats

Lors des championnats essayer d'organiser qq chose afin de faire rentrer de l'argent dans la caisse fpjl. (tombola ou autres)

- lors de l'interclubs grosse tombola : grande feuille avec cases numérotées.
- Initiative cochonnet fpjl 2017 : achat de 100 pour commencer . prix de vente : 2.5€
- Proposition à la province d'une cotisation « prime solidarité pour les jeunes » : 25€/club
- Peut être organiser des connexes lors des championnats 5€ l'inscription + les 3 premiers lots + tickets grattage pour les autres
- Organisation d'un souper moules frites ou spaghetti + soirée

ANNEXE 6/2.**Projets :**

Organiser 2 ou 3 journées de stage pour les jeunes en été. Toutes catégories et toutes provinces.

Demander aux clubs qui organisent des tournois le mercredi de pouvoir bénéficier des installations.

12h fpil :

Trouver une date pour l'été dès que les calendriers seront sortis.

Équipes illimitées

Doublettes dames

Triplettes hommes

30€ l'inscription avec 2 repas compris

Stage 2017

* Reçu courrier de Barbara Dejalle afin de bénéficier d'une ristourne car 4 enfants → voir province pour la réponse.

* La caserne binamé est à nouveau choisie comme lieu de stage mais plus de nettoyage.

* Décision de continuer à remettre un souvenirs à chaque enfant + vêtement
Concernant les coupes remisent pour le meilleur de ... on va essayer de trouver des coupes de récupération

* Maintien de la chasse aux œufs mais pour tous !

* Demander à Jacques Masset de venir 1 journée

* Les parents peuvent venir aider pour souper ou soirée seulement

* Demander à des jeunes style Jérémy Pardoën, Logan Baton, Steven Ielegems de venir une journée près de nos jeunes et peut être participer à notre remise des prix lors de la soirée de clôture

* stage ouvert à tous
→ minimes , cadets, juniors et espoirs mais à nos conditions

* Demander à Philippe Fornara de venir au stage afin d'aider nos jeunes. L'inviter au souper

* pour le repas prévoir quantité suffisante de nourriture.
Le repas sera boulet frites sauce au choix
Tout le personnel travaille ce jour-là
Amuses bouche et apéro offert à tout le monde
Repas payant pour adultes et gratuit pour enfants et membres

FIN

Le secrétaire,
JF Strel